



Mandat de négociation avec les États-Unis : une consultation rapide du Parlement et des cantons est décisive

L'essentiel en bref :

- Le Conseil fédéral a adopté le projet de mandat de négociation sur les questions commerciales et économiques avec les États-Unis.
- Les commissions de politique extérieure du Parlement et les cantons doivent maintenant être consultés aussi rapidement que possible sur ce mandat.
- Une résolution rapide du différend douanier et des relations fiables avec le principal marché d'exportation des États-Unis sont centrales pour les entreprises suisses.

L'insécurité géopolitique due au différend douanier est grande. Aujourd'hui, le Conseil fédéral a adopté le projet de mandat de négociation sur les questions commerciales et économiques avec les États-Unis. Avant qu'il puisse être définitivement adopté, les commissions de politique extérieure du Conseil national et du Conseil des États ainsi que les cantons doivent maintenant être consultés.

Les droits de douane supplémentaires mettent sous pression l'économie exportatrice suisse

L'introduction des droits de douane supplémentaires de 21 % suspendus par les États-Unis jusqu'au 9 juillet 2025 représenterait une charge considérable pour l'économie suisse tournée vers l'exportation. Pour economiesuisse, il est donc décisif que le Parlement et les cantons soient désormais consultés aussi rapidement que possible sur le mandat de négociation. Pour les entreprises suisses, une résolution rapide du différend douanier et des relations fiables avec leur principal marché d'exportation, les États-Unis, sont d'une importance centrale

Déclaration d'intention bilatérale comme première étape

Les négociations entre la Suisse et les États-Unis doivent, dans un premier temps, servir à préciser la déclaration d'intention (letter of intent) souhaitée par le Conseil fédéral. Selon la communication du Conseil fédéral, il n'est toutefois pas exclu que d'autres négociations visant à approfondir les relations économiques bilatérales suivent après sa conclusion.